

REUNION DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL MIXTE
D'INFORMATIQUE DU FINISTERE

Mairie de Trémaouézan

Vendredi 13 mars 2020

2020/03

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du Comité Syndical du 10/03/2020, il a de nouveau été convoqué le même jour par Monsieur Jean René LE GUEN, Président. Il s'est réuni vendredi 13 mars 2020 à 11h en mairie de Trémaouézan sous la présidence de Jean René LE GUEN. Madame Odette CASTEL, déléguée de la commune de Le Folgoët est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercices : **90**

Etaient présents : Brasparts, Le-Folgoët, Trémaouézan

Pouvoirs : Saint-Urbain au Président

Absents excusés : Arzano, Cast, Guimaëc, Kernouës, Landrévarzec, Lannéanou, Locmélar, Loc-Eguiner, Plougar, Plougourvest, Taulé

Absents : Argol, Baye, Berrien, Bodilis, Bolazec, Botmeur, Botsorhel, Combrit-Sainte-Marine, Dirinon, Garlan, Gouézec, Goulven, Gourlizon, Guengat, Guimiliau, Henvic, Ile-d'Ouessant, Ile-Tudy, Kerlaz, La-forest-Landerneau, La-Martyre, Lampaul-Guimiliau, Landévennec, Landudec, Landunvez, Lannédem, Lanneuffret, Lanvéoc, Le-Cloître-Saint-Thégonnec, Le Drennec, Le-Juch, Le Trévoux, Lennon, Locquéholé, Locquirec, Logonna-Daoulas, Mellac, Mespaul, Névez, Pencran, Pleyber-Christ, Plomeur, Plomodiern, Plonévez-Porzay, Ploudiry, Plouédern, Plouégat-Guérand, Plouégat-Moysan, Plouezoch, Plouider, Plounéour-Ménez, Plouneventer, Plouvorn, Pluguffan, Pouldergat, Pouldreuzic, Querrien, Saint-Derrien, Saint-Divy, Saint-Eloy, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Servais, Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner, Saint-Thonan, Saint-Thurien, Saint-Sauveur, Sibiril, Sizun, Tournay, Tréflaouézan, Tréflévenez, Tréflez, Tréglonou, Tréméven, Trézilidé

Délibération 2020/03

Objet : Compte administratif 2019

Pour ce point, la séance est présidée par Madame Odette Castel, 1^{ère} Vice-Présidente et déléguée de la commune du Folgoët.

Madame Odette Castel présente à l'assemblée le Compte de gestion 2018 qui se résume comme suit :

- Section de fonctionnement

En fonctionnement, l'exécution budgétaire 2019 a été conforme aux prévisions avec une réalisation à hauteur de 84.3 % en dépenses et 81.1 % en recettes.

Le résultat de la section de fonctionnement fait apparaître un déficit de 10 756.43 € pour l'exercice 2019.

Total DEPENSES	332 069,00 €	280 091,14 €	84,3%
Total RECETTES	332 069,00 €	269 334,71 €	81,1%
Solde	- €	10 756,43 €	

- Section d'investissement

En investissement, aucune dépense n'a été réalisée en 2019.

Pour les recettes, les écritures ont porté uniquement sur la dotation aux amortissements.

Le résultat d'investissement 2019 fait apparaître un excédent de 971.93 €.

Total DEPENSES	19 715,00 €	- €	0,0%
Total RECETTES	19 715,00 €	971,93 €	4,9%
Solde	- €	971,93 €	

L'année 2019 a été une année de transition.

L'exercice 2019 se termine sur un déficit de 9 784.50 €. La situation globale cumulée réduit l'excédent à 81 572.93 €.

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente et sur avis favorable du Bureau, le Comité syndical à l'unanimité :

- Prend acte de la présentation faite du Compte administratif 2019



Le Président

Jean-René LE GUEN


